

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 janvier 2013

L'an deux mil treize, le vingt quatre janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : CARRION Adèle, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise,
Secrétaire de séance : AVALLET Michèle

Date de convocation : le 17 janvier 2013

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Dissolution du syndicat d'électrification,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Dissolution du syndicat d'électrification

Le Syndicat Intercommunal d'Electrification est dissout de fait au 31 janvier 2013. Néanmoins 2 conditions devaient être remplies : le transfert des compétences « éclairage public » au SEDI et les comptes 2012 approuvés avec un budget primitif pour un mois permettant de couvrir le mois de janvier.

Aussi le conseil doit prendre une délibération pour le transfert de son éclairage public au SEDI

9 voix pour sur 9 présents au moment du vote (K Braganti et N Hurel retenus par ailleurs et arrivés plus tard)

Cette dissolution va avoir des conséquences tant sur la plan économique (il faudra s'attendre à faire des avances de trésorerie notamment au niveau de l'éclairage public) que pratique (toutes les demandes devront maintenant passer par un comité territorial (rallongements des délais).

Urbanisme

DP : Thierry Carcel pour une piscine

Comptes-rendus des Délégués

1) Commission cimetièrre

Madame le Maire souhaite la création d'une commission pour revoir le dispositif de concessions du cimetière. Aujourd'hui le constat est fait de tombes abandonnées et par ailleurs, d'une demande plus forte d'emplacements ce qui n'était pas le cas au début de notre mandature.

Pour les tombes abandonnées, les démarches sont longues (3 ans). Il faut recenser les tombes, rechercher des héritiers, procéder à l'affichage en maire, etc.

La commission se compose de : A Apprieux, M Faure, A Carrion, JL Delay pour l'instant.

2) Communication

M Santonax donne des nouvelles du site : création d'une rubrique galerie de photos, mise en ligne de tous les comptes rendus de conseils municipaux depuis avril 2008.

Une satisfaction : des internautes commencent à se connecter et à faire remonter en mairie leurs remarques positives quant à l'organisation du site.

Par ailleurs, lors de la dernière distribution des bulletins municipaux, les listes de distribution devaient être mises à jour, aussi il conviendrait maintenant de finaliser l'opération en informant Martial de ces modifications.

Courriers reçus

Un courrier émanant du « groupement du fouet » pour signaler et demander la réfection de leur chemin devenu impraticable. Le conseil prend acte de cette demande mais avance que, pour l'instant les intempéries étant là, il est préférable d'attendre que la commission voirie se réunisse en mars.

Questions diverses

- Planification des prochaines réunions :
 - Commission « finances » le 13 février à 19h30. A noter que cette année le percepteur sera absent à partir du 15 mars, ce qui va demander aux communes d'accélérer le budget,
 - Commission environnement le 07 mars à 20h30.
- JP André souhaite revenir sur l'information donnée au précédent conseil relative aux modifications de ramassages des poubelles pour les particuliers (rappel : passage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines). Il souhaite que soit fait remonter aux intéressés que beaucoup de particuliers donnent leurs poubelles toutes les 3 semaines et ce nouveau rythme sera donc pénalisant.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 21h 45**

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 21 février 2013 à 20 h